

CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES (Niveau 3) Métiers de l'Agriculture



DATE DE FORMATION :

De septembre 2025 à juin 2027

DURÉE : (suivant positionnement)

Formation sur 2 ans
840 h au CFA

PUBLIC : de 16* à 29 ans révolus**

* 15 ans sous condition d'avoir
terminé son année de 3^{ème}

**Dérogations aux limites d'âge
prévues selon le profil du candidat

LIEU DE FORMATION :

CFA de Meurthe-et-Moselle
BP 50019 - 54220 MALZEVILLE
03.83.18.12.12

CONTACT :

Responsables de formation
cedric.jacques1@educagri.fr

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Réaliser** des tâches sous la responsabilité du responsable de l'exploitation
- **Assurer les activités courantes sur un élevage de ruminants** : alimentation, traite, soins aux animaux, ...
- **Assurer les activités courantes sur une exploitation de productions végétales** : travail du sol, mise en place de cultures, récoltes, ...
- **Utiliser** les différents matériels et équipements nécessaires aux travaux de l'exploitation
- **Obtenir** une première qualification professionnelle



MÉTIERS PRÉPARÉS ET DÉBOUCHÉS

Activités :

Le titulaire du CAP « Métiers de l'Agriculture » assure des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales ou animales.

Il utilise les différents matériels et équipements nécessaires aux travaux de l'exploitation et réalise son travail dans une entreprise agricole.

Métiers :

- Ouvrier/ère agricole polyvalent.
- Ouvrier/ère agricole de grandes cultures, polyculture élevage.
- Ouvrier/ère agricole spécialisé(e).

POURSUITE D'ÉTUDES

- Bac Professionnel (Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole, ...).
- Certificats de Spécialisation.

PRÉREQUIS

- Après une classe de troisième.
- Validation d'un projet professionnel dans les métiers de l'agriculture.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Soumis à la signature d'un Contrat d'apprentissage.

ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION

- Notre référent Handicap à votre disposition au 03.83.18.12.08.

ADAPTATION DE LA FORMATION

- Prise en compte des pré acquis pour adapter le parcours de formation et prise en compte du handicap par notre référent.

MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 1 semaine au centre et de 1 à 4 semaines en entreprise.

RÉMUNÉRATION

- Selon la réglementation en vigueur : www.service-public.fr (apprentissage).

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **MG1 : Agir dans des situations de la vie sociale** : ESC, Histoire/géographie, SESG, Mathématiques, Technologies de l'informatique et du multimédia
- **MG2 : Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle** : Français, Biologie, EPS
- **MG3 : Interagir avec son environnement social** : Anglais, SESG
- **MP1 : Insertion du salarié dans l'entreprise** : Zootechnie, Agronomie, SESG
- **MP2 : Maintenance des matériels agricoles, équipements, installations et bâtiments**
- **MP33/MP35 : Techniques et pratiques professionnelles** : Ruminants ou grandes cultures
- **Module d'Initiative Professionnelle** : Ruminants / Grandes cultures

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation dispensée en présentiel.
- Pédagogie de l'alternance, retour sur expérience.
- Mise en situation professionnelle.
- Apports de connaissances théoriques.
- Travaux Pratiques sur notre plateau technique (exploitation agricole).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- Contrôles formatifs et certificatifs tout au long de la formation.
- Entretiens individuels semestriels.
- Bulletins semestriels.

MODALITÉS DE VALIDATION

- Formation diplômante (pas de validation partielle).
- Évaluation ponctuelles terminales.
- Évaluations certificatives en cours de formation (ECCF).

COÛT DE LA FORMATION

- Employeur : A partir de 6000 € par année de formation, pris en charge par l'OPCO de branche.
- Apprenti : aucun frais, aucun reste à charge.

BILAN DE LA SESSION 2024

Taux de réussite	100 %
Taux d'insertion en sortie de formation	67 %
Taux d'appréciation des apprenants	80 %

Indicateurs de résultats :

www.inserjeunes.education.gouv.fr